



Cadres réservés
Grand Lac

Demande enregistrée le :

Port :

Place :

Catégorie :

Vacance d'emplacement portuaire

Entre le 1^{er} juillet et le 31 août de l'année en cours

Vos coordonnées :

Nom / Prénom :

Adresse / Code postal / Ville :

N° tél :

Email :

Signature du/des propriétaire(s) :
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

L'emplacement portuaire :

Port :

Numéro de la place :

Période(s) de libération de l'emplacement :

Du au

Du au

Du au

Rappel : l'emplacement doit être d'une largeur égale ou supérieure à 2,50 mètres et être libéré au minimum 1 mois en juillet et/ou août de l'année en cours.

Le client s'engage à libérer son emplacement pendant les dates énoncées ci-dessus et au minimum 1 mois entre juillet et août de l'année en cours.

Une bonification, après validation du Service des Ports selon certains critères (place réellement libre, etc.), pourra être appliquée lors de la facturation des emplacements de l'année suivante.

Le présent document doit parvenir avant le 11 mai de l'année en cours à l'adresse :

CAPITAINEURIE D'AIX-LES-BAINS

BOULEVARD ROBERT BARRIER

73100 AIX-LES-BAINS

Tél. : 04 79 61 28 29 – Mail : capitainerieaix@grand-lac.fr